+33 (0)1 48 10 09 46
formation@ambient-it.net
140 Avenue Jean Lolive 93500 Pantin - France

Mis à jour le 13/11/2026

S'inscrire

Formation Certification Certified EU AI Governance Professional

Bientôt disponible !

5 jours (35 heures)

Présentation

Le règlement européen AI Act encadre les systèmes d'intelligence artificielle selon une approche fondée sur les risques et les responsabilités des opérateurs. Avec le Data Act et les textes européens connexes, il structure une gouvernance associant maîtrise des risques, transparence, sécurité et protection des droits fondamentaux.

Notre Formation Certification Certified EU AI Governance Professional vous prépare à l'examen de la certification officielle Certified EU AI Governance Professional délivrée par PECB. Vous développerez les compétences de gouvernance et de conformité évaluées par ce parcours professionnel.

Vous apprendrez à déterminer le périmètre applicable à vos usages, à qualifier les rôles des opérateurs et à organiser les responsabilités. La formation articule gestion des risques, modèles d'IA à usage général, documentation et obligations pertinentes d'accès aux données.

À l'issue du parcours, vous serez en mesure de planifier un cadre de conformité couvrant le cycle de vie de l'IA, la supervision humaine, les évaluations applicables et la surveillance opérationnelle.

Des ateliers pratiques et des questionnaires de préparation vous entraîneront à analyser des situations professionnelles et à justifier vos décisions. Le passage de l'examen est proposé, tandis que l'obtention du titre reste soumise aux conditions de certification de PECB.

Comme toutes nos formations, celle-ci vous présentera **la dernière version stable** de la technologie et ses nouveautés.

Objectifs

- Expliquer la finalité, la structure et l'approche par les risques du AI Act dans le paysage réglementaire européen
- Déterminer les obligations applicables aux systèmes, aux usages, aux opérateurs et aux modèles GPAI utilisés
- Planifier un dispositif de gouvernance interne avec responsabilités, politiques, contrôles et preuves de conformité
- Appliquer les exigences pertinentes du cycle de vie de l'IA et du Data Act concernant les données
- Organiser la surveillance, le reporting et l'amélioration continue des processus de conformité
- Préparer l'examen Certified EU AI Governance Professional par des études de cas et des questionnaires

Public visé

- Responsable gouvernance IA
- Responsable conformité
- Délégué à la protection des données
- Chef de projet IA
- Consultant en gouvernance des données

Pré-requis

- Compréhension des fondamentaux de l'intelligence artificielle et de ses usages professionnels
- Connaissance générale des processus métier et du cycle de vie des données
- Familiarité avec les notions de risque, de conformité et de protection des données
- Capacité à lire des documents techniques et des questions d'examen en anglais

Pré-requis techniques

- Ordinateur individuel avec 8 Go de mémoire vive recommandés pour les exercices documentaires
- Navigateur Firefox ou Chrome à jour, lecteur de documents et suite bureautique LibreOffice ou Microsoft 365 disponibles
- Connexion Internet stable avec accès aux ressources pédagogiques et aux services de certification, sans filtrage bloquant
- Pour l'examen à distance, ordinateur sous Windows 11 ou macOS compatible avec l'application PECB Exams et test de compatibilité préalable
- Pour l'examen à distance, compte myPECB actif, webcam, microphone et espace calme permettant la surveillance

Programme de notre formation Certified EU AI Governance Professional

[Jour 1 - Matin]

Fondements du cadre européen de l’IA

- Finalités du AI Act : marché intérieur, innovation, sécurité et droits fondamentaux
- Structure du règlement : chapitres, articles et annexes, définitions et calendrier d’application
- Logique réglementaire : pratiques interdites, haut risque, transparence et modèles à usage général
- Articulation avec le RGPD, le Data Act, le Data Governance Act, NIS2, le Cyber Resilience Act et la sécurité des produits
- Atelier pratique : Construire une cartographie des textes applicables à une organisation et répondre à un questionnaire de positionnement.

[Jour 1 - Après-midi]

Applicabilité et classification des usages

- Qualification d’un système d’IA, finalité prévue, périmètre territorial et exclusions
- Identification des fournisseurs, déployeurs, importateurs, distributeurs et mandataires
- Analyse du haut risque selon les annexes I et III, exceptions et justification des décisions
- Inventaire des usages, chaîne de valeur et changements de rôle lors d’une modification substantielle
- Atelier pratique : Classer des cas de recrutement, d’assistance conversationnelle et de produit connecté, puis justifier les obligations retenues.

[Jour 2 - Matin]

Gouvernance interne et plan de conformité

- Construction du cadre de gouvernance et engagement de la direction
- Répartition des responsabilités par matrice RACI, comités et mécanismes d’escalade
- Formalisation des politiques IA, procédures d’approbation et contrôles internes
- Planification de la maîtrise de l’IA, des compétences et de la sensibilisation selon les publics
- Atelier pratique : Élaborer une charte de gouvernance, une matrice de responsabilités et une feuille de route de conformité priorisée.

[Jour 2 - Après-midi]

Modèles à usage général et fournisseurs

- Distinction entre modèle GPAI, système d’IA et application métier
- Obligations des fournisseurs de modèles : documentation, information des acteurs en aval et politique de droit d’auteur
- Régime des modèles présentant un risque systémique et mesures supplémentaires applicables
- Évaluation des prestataires : preuves, contrats et responsabilités, intégration et adaptation des modèles
- Atelier pratique : Analyser un dossier fournisseur GPAI et préparer une grille de diligence pour son intégration dans un service métier.

[Jour 3 - Matin]

Gestion des risques et contrôles techniques

- Organisation du processus de gestion des risques sur l’ensemble du cycle de vie
- Identification des risques pour la santé, la sécurité et les droits fondamentaux, y compris les usages raisonnablement prévisibles
- Évaluation des risques, mesures de traitement et justification du risque résiduel
- Contrôles d’exactitude, de robustesse et de cybersécurité, tests, seuils et suivi des dérives
- Atelier pratique : Produire un registre des risques et définir un plan de tests avec critères d’acceptation pour un système à haut risque.

[Jour 3 - Après-midi]

Gouvernance et partage des données

- Exigences de gouvernance des données : provenance, pertinence, représentativité et détection des biais
- Périmètre du Data Act : produits connectés, services connexes, utilisateurs et détenteurs de données
- Conditions d’accès, d’utilisation et de partage, données personnelles et protection des secrets d’affaires
- Contrats de partage, clauses abusives, changement de fournisseur cloud et interopérabilité
- Atelier pratique : Cartographier un flux de données industrielles destiné à une IA et établir les conditions de réutilisation et de partage applicables.

[Jour 4 - Matin]

Documentation, transparence et supervision

- Constitution de la documentation technique, gestion des versions et conservation des preuves
- Organisation de la journalisation et traçabilité des décisions sur le cycle de vie
- Conception de la supervision humaine : compétences, capacité d’intervention et prévention du biais d’automatisation
- Obligations de transparence, instructions aux déployeurs et information sur certains contenus générés
- Atelier pratique : Rédiger une notice d’utilisation, une fiche de supervision humaine et une matrice des preuves documentaires attendues.

[Jour 4 - Après-midi]

Évaluations et formalisation de la conformité

- Organisation du système de gestion de la qualité et préparation des preuves de conformité
- Choix de la procédure d’évaluation de conformité et intervention éventuelle d’un organisme notifié
- Déclaration UE de conformité, marquage CE et enregistrement lorsque requis

- Conditions de l’analyse d’impact sur les droits fondamentaux et articulation avec l’analyse d’impact relative à la protection des données
- Atelier pratique : Préparer un dossier de décision de mise en service et déterminer les évaluations et formalités applicables à un cas de certification.

[Jour 5 - Matin]

Surveillance et préparation finale à l’examen

- Dispositif de surveillance après commercialisation et suivi opérationnel des usages et des données
- Traitement des incidents graves, signalements et coordination avec les autorités compétentes
- Organisation du reporting, des audits, des actions correctives et de l’amélioration continue
- Révision des compétences évaluées et stratégie de résolution des questions de certification avec documentation autorisée
- Atelier pratique : Réaliser un examen blanc sur des scénarios de gouvernance, analyser les réponses et établir un plan de révision ciblé.

[Jour 5 - Après-midi]

Examen et parcours de certification

- Vérification des modalités de session, de l’identité et de l’environnement d’examen
- Rappel des règles de confidentialité, de surveillance et d’utilisation des documents autorisés
- Passage de l’examen Certified EU AI Governance Professional selon la session organisée
- Présentation de la demande de certification, des conditions d’expérience et des obligations déontologiques
- Atelier pratique : Vérifier votre dossier de candidature et formaliser votre plan individuel de maintien des compétences.

Sociétés concernées

Cette formation s’adresse à la fois aux particuliers ainsi qu’aux entreprises, petites ou grandes, souhaitant former ses équipes à une nouvelle technologie informatique avancée ou bien à acquérir des connaissances métiers spécifiques ou des méthodes modernes.

Positionnement à l'entrée en formation

Le positionnement à l'entrée en formation respecte les critères qualité Qualiopi. Dès son inscription définitive, l'apprenant reçoit un questionnaire d’auto-évaluation nous permettant d’apprécier son niveau estimé sur différents types de technologies, ses attentes et objectifs personnels quant à la formation à venir, dans les limites imposées par le format sélectionné. Ce questionnaire nous permet également d’anticiper certaines difficultés de connexion ou de sécurité interne en entreprise (intraentreprise ou classe virtuelle) qui pourraient être problématiques pour le suivi et le bon déroulement de la session de formation.

Méthodes pédagogiques

Stage Pratique : 60% Pratique, 40% Théorie. Support de la formation distribué au format numérique à tous les participants.

Organisation

Le cours alterne les apports théoriques du formateur soutenus par des exemples et des séances de réflexions, et de travail en groupe.

Validation

À la fin de la session, un questionnaire à choix multiples permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Sanction

Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de la formation.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 54743 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
© Ambient IT 2015-2026. Tous droits réservés. Paris, France - Suisse - Belgique - Luxembourg